



Ensemble, apportons un sourire à un enfant.

GUIDE DE PARRAINAGE

E-mail : [**orphelinatsamba@gmail.com**](mailto:orphelinatsamba@gmail.com)

Facebook (Méta) : **Orphelinat Sainte Thérèse Samba**

Instagram : [**@ostsfrance**](#)

Tik Tok : [**@osts_france**](#)

Tél. : **+ 33 7 68 92 38 29**



Éditorial

- À chaque rentrée scolaire, nombreux sont les enfants qui attendent avec impatience de retrouver leurs camarades, leurs enseignants, et de poursuivre leur apprentissage. Pourtant, pour certains, cette étape cruciale reste un défi insurmontable en raison de difficultés financières ou sociales. C'est dans ce contexte que le parrainage d'un enfant devient une initiative précieuse, un véritable acte de solidarité et d'humanisme.
- Le parrainage ne se limite pas à un simple soutien financier. Il représente avant tout un geste d'encouragement, de confiance et d'espoir. En offrant un parrain ou une marraine à un enfant, on lui transmet la conviction qu'il n'est pas seul face à ses défis. On lui montre que quelqu'un croit en lui, en son potentiel, et qu'il mérite une chance de s'épanouir pleinement.
- Pour la rentrée, ce parrainage prend tout son sens. Il permet à l'enfant de bénéficier des ressources nécessaires pour suivre ses cours dans de bonnes conditions, mais aussi de développer sa confiance en lui. Il peut ainsi aborder cette nouvelle étape avec plus de sérénité, motivé à apprendre et à construire son avenir.
- Au-delà de l'aide matérielle, le parrainage favorise aussi la création d'un lien humain précieux. Il peut devenir une source d'inspiration, un modèle, ou simplement un soutien moral. La relation qui se tisse entre le parrain et l'enfant peut avoir un impact durable, en lui donnant la force de croire en ses rêves et en ses capacités.
- Alors, **pourquoi ne pas faire le choix de soutenir un enfant cette année ?** Ensemble, faisons en sorte que chaque rentrée soit synonyme de nouvelles opportunités et de rêves réalisés.

Sommaire

- Pourquoi parrainer ?
- Comment parrainer ?
- Quelle est la durée du parrainage ?
- Qui peut parrainer ?
- Quel enfant parrainer ? Comment contacter mon/ma fileul/le ?
- Qu'est ce que la journée du parrainage ?
- À quoi servira le don que je donne pour le parrainage ?

Pourquoi et comment parrainer ?

- **Pourquoi ?:**

Pour venir en aide à un enfant en lui apportant un soutien sur son éducation et son épanouissement,

C'est une façon de contribuer à un monde plus juste et d'apporter de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin.

- **Comment ?**

- Étape 1 : Lire le guide de parrainage et compléter le formulaire d'inscription
- Étape 2 : Remplir la convention et signer le contrat
- Étape 3 : Vous recevrez ensuite la fiche de l'enfant que l'OSTS vous propose de parrainer.

LE PARRAIN / LE FILEUL

- **La durée du parrainage** : nous vous proposons de parrainer un enfant ou deux pour une durée minimale d'un an renouvelable, afin que celui-ci puisse poursuivre ses études et se tenir durablement à l'abri de l'exploitation. Vous pouvez parrainer un enfant à tout moment de l'année. Vous êtes libre d'arrêter le parrainage en nous le faisant savoir par courriel.
- **Profil du parrain** : le parrainage est ouvert à toutes et à tous, individu, entreprise, école ou groupe d'amis.
- **Quels enfants parrainer ?** Nous proposons toujours aux parrains/marraines de soutenir un enfant considéré comme prioritaire en fonction de sa situation économique, familiale et de sa motivation scolaire.
- **Contacter son/sa fileul/le** : par le biais de l'OSTS, il est déconseillé de contacter votre filleul.le. Vous pouvez lui rendre visite, mais sous certaines conditions et toujours dans des droits de l'enfant. Vous devez prévenir l'OSTS au moins 6 semaines à l'avance et vous conformer aux consignes qui vous seront données.

JOURNÉE DU PARRAINAGE

- La journée du parrainage, est une journée au cours de laquelle le parrain ou la marraine rencontre son / sa filleul/le autour d'une activité,
- Cette journée est organisée par OSTs, pendant les vacances de l'enfant et suivant l'agenda du parrain ;
- Les parrains peuvent choisir l'activité.

À quoi servira le don que je donne pour le parrainage ?

- Les frais de parrainage s'élèvent à **55 620FCFA, soit 84,80 Euro** ;
- **42 500FCFA soit 64,80 Euro** pour les frais de scolarités et fournitures scolaire ;
- Votre don mensuel de **13 120FCFA, soit 20 Euro**, servira pour les frais de subsistance : les soins de santé et la nourriture de l'enfant pendant l'année scolaire ; et pour les frais de cours de remise à niveau.
- Votre contribution mensuelle est directement reversée au tuteur de l'enfant parrainé. Il faudra signaler l'OSTS de l'envoi de la mensualité.
- Diapositive suivante présente le budget détaillée pour parrainer un élève de l'école Saint Athanase de Mbitikim au Tchad. ***Taux de change : 1Euro = 655,96FCFA***

BUDGET

Dons	Prix en Francs CFA	Prix en Euro
Fournitures scolaire	10 000	15.25
Frais de scolarité	15 000	22.87
Tenues scolaire	12 500	19.06
Achat de manuel d'exercice	5 000	7.63
Total 1	42 500	64.80
Frais mensuel de subsistance (repas, soins, cadeaux)	13 120	20.00
Total (Total 1+Frais mensuel)	55 620	84.80

REMERCIEMENT

Le sourire d'un enfant est le reflet de la pureté et de la joie qui résident en lui, un rayon de soleil qui illumine le cœur de tous ceux qui le voient.